

[La Fédération des Particuliers Employeurs de France](#) (FEPEM), organisation socioprofessionnelle représentative à 100% des particuliers employeurs, s'engage depuis plus de 70 ans pour faire de l'emploi à domicile un modèle d'emploi sécurisé, vertueux et attractif pour tous.

La FEPEM représente près de 5 millions de personnes et constitue une véritable société civile organisée au service de l'intérêt général. Acteur de référence de l'emploi à domicile en France et membre du CESE, elle rassemble des délégués et des collaborateurs qui œuvrent à la promotion de l'emploi à domicile entre particuliers sur l'ensemble du territoire métropolitain et outre-mer français.

En Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le secteur regroupe plus de 195 000 particuliers employeurs et près de 94 000 salariés. Dans les Bouches-du-Rhône, ce sont plus de 70 000 particuliers employeurs et près de 32 000 salariés qui sont concernés par le secteur de l'emploi à domicile.

Par ses actions, la FEPEM s'engage à capter les évolutions de la société pour orienter les politiques publiques. Ainsi, le secteur de l'emploi à domicile s'impose comme un acteur sociétal, seul capable de créer de l'emploi de masse déclaré sur le territoire, qui contribue à soutenir l'activité des parents, mais aussi la natalité et qui rend possible le maintien chez elle des personnes âgées.



De plus, la FEPEM participe à la co-construction du dialogue social permettant de sécuriser et de professionnaliser l'emploi à domicile. La FEPEM fait le lien entre les différents acteurs du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

Enfin, la FEPEM accompagne les particuliers employeurs. A chaque étape de la relation contractuelle entre un particulier employeur et le salarié à domicile, la FEPEM pratique un conseil actif. Chargés d'information et juristes informent par courriel ou téléphone les particuliers employeurs dans leurs démarches administratives, financières et juridiques : élaboration des contrats de travail, établissement des fiches de paie, utilisation du Chèque emploi service universel (Cesu), application de la nouvelle convention collective.

La relation de travail et de coopération entre un employeur et un salarié est au cœur des préoccupations de la FEPEM. Par ses conseils et ses services, la FEPEM propose des solutions concrètes d'accompagnement aux citoyens et aux collectivités.



Le domicile est aujourd'hui le laboratoire vivant d'innovations citoyennes. L'emploi d'un salarié à domicile en est l'expression la plus aboutie : une collaboration étroite et encadrée entre particuliers, un modèle d'emploi singulier et

vertueux, un écosystème d'acteurs engagés pour une protection sociale et une professionnalisation adaptée.

Il représente également un vivier très important d'emplois, qui vont nécessairement se démultiplier dans les années à venir pour répondre, en proximité, aux besoins d'accompagnement à domicile. En effet, d'ici à 2030, ce sont 790 000 emplois qui seront à pourvoir, au sein du domicile, qui devient un acteur majeur des politiques publiques conduites par l'État et les collectivités territoriales.

La pyramide des âges des salariés du secteur pose un défi important qui n'épargne pas la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Compte-tenu des besoins immédiats et à venir sur la région, on comptabilise plus de 60 000 assistants de vie et employés familiaux supplémentaires à former et recruter durant les huit prochaines années, ainsi que 17 200 assistants maternels.

L'emploi à domicile a démontré sa résilience dans le contexte de crise sanitaire et sa forte utilité sociale à travers sa capacité à accompagner nos concitoyens, notamment les plus fragiles. Ce modèle singulier d'emploi, économique et solidaire constitue un formidable levier de croissance et de cohésion sociale qui doit prendre toute sa place dans le plan de relance de notre pays.

La FEPEM est la porte-parole de ce modèle singulier d'emploi, économique et solidaire. Elle représente et structure l'écosystème des particuliers employeurs. Son expertise lui permet d'accompagner les acteurs locaux comme les décideurs nationaux pour mettre en place des solutions durables au développement d'emplois de proximité.